ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété améliorée de valeur au Sixième District,

Formant le coin de rues Tonti et Gravier, et Annexion (filet borné par les rues Upperline et Tchoupitoulas), mesurant 100 X 117 4.

American Brewing Company vs Charles Townsend et Enfants Mineurs de Mme Charles Townsend, décédée

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,362 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Trois, Cinq et Six dans le carré No 141 borné par les rues Lyon, Upperline, Annexion et Tchoupitoulas sur un plan daté du 22 septembre 1904, signé par L. Hansy ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé devant F. J. Freyfous, notaire, le 19 octobre 1904 d'après lequel plan ledits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent ensemble cent pieds de façade rue Lyon sur cent dix sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme le coin des rues Lyon et Annexion.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Pollitzer & Landry, avocats pour la demanderesse.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District

Portant les Nos Municipaux 3351 3353, 3355 et 3357 avenue Jackson entre les rues S. Prieur et S. Johnson

Textor & Lozes et Building Company vs Adrian M. Favret

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 92,342 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et situées dans le Quatrième District de cette ville, carré No 433 borné par les rues Sud Johnson, Japonaise, Sud Prieur et Jackson (cette portion de terre commence à une distance de cent pieds du coin des rues Sud Johnson et Jackson et mesure soixante pieds de façade sur Jackson sur une profondeur de soixante pieds entre lignes égales et parallèles et se trouve [illegible] parties des terrains désignés sous les lettres G et H sur un plan fait par Carus Lewis député ingénieur de la ville en date du 22 février 1904 dont une copie est annexée à un acte passé devant J. J. Spearing, notaire le 19 juillet 1906) [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Hart & Kernan, avocat de la demanderesse.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif du Tug à Vapeur "Eva" et de 2 Barges.

Johnston Armstrong vs Pelican Pressed Brick Company

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92 038 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 17 mars 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er. Le Tug à vapeur "Eva" amarré dans le Nouveau Bassin, pris du Pont Magnolia.

2me. Les Barges Pelican No 1 et No 2 amarrées dans le Nouveau Bassin, pris Bar Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Johnston Armstrong, avocat.
12 fév—12 18 25—mars 4 11 18 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4219 rue Magnolia, entre les rues Milan et Berlin (filet borné par la rue Clara).

Veuve J. P. Carrere vs Thomas Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,711. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'Ilot No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit: No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. H. Ker, avocat pour le demandeur.

N. Mem: Celui qui a donné l'hypothèque ayant été mis en possession de l'avoir de son mari en vertu des articles du Code Civil 930, 931, 932, la susdite propriété sera offerte en vente sujette aux clauses desdits articles, et les acquéreurs sont ici mis sur leurs gardes.
23 jan—23 28—fév 4 5 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Janies Garlick vs Williams Medical and Surgical Institute et Dr Leon Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 91 011.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910 à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous ce droit, titre et intérêt du Dr Leon Williams dans et à l'affaire intitulée Doctor Leon Williams versus M. et Mme F. W. Gandolfo No 90,342 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Bickford et Lambert, avocat du demandeur.
13 fev—13 18 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée et attenante du Premier District, rue Génois,

Entre la rue Canal et l'Avenue Cleveland, (filet borné par la rue Telemaque)

Crescent City Building Homestead Association vs Wm Cleveland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 92,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains No 16 et 17, dans l'Ilot 502 borné par les rues Howard, Freret, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels terrains mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds; le lot dix-sept formant le coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Freret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. R. Forman et Jos. Lautenschlaeger, avocats du demandeur en exécution.
4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 639 rue S. Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Dronet vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Agé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 91,070— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'Ilot No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit: No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. H. Ker, avocat pour le demandeur.

N. Mem: Celui qui a donné l'hypothèque ayant été mis en possession de l'avoir de son mari en vertu des articles du Code Civil 930, 931, 932, la susdite propriété sera offerte en vente sujette aux clauses desdits articles, et les acquéreurs sont ici mis sur leurs gardes.
23 jan—23 28—fév 4 5 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District

Portant le Numéro Municipal 1016 rue Dauphine, coin de Barracks.

N. A. Morgan vs E. P. Emmit

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, — No 91,238 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilot No 117 borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne, Troisième maintenant Elmi, et Zimpie, d'après un devis annexé à un acte d'achat de H. O. Hondorquie, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire le 30me jour de mai 1890 mesurant d'après ledit devis cinquante-cinq pieds de façade le rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout de lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10 (le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimpie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dinsmore, Hart & Davey, avocats du demandeur.
29 jan—29—fév 4 11 18 25—mars 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant le coin des rues Valence et Colleton (filet borné par les rues Chestnut et Berthaud).

New Orleans Brewing Company vs Misteres Felicia St Pé

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92 006 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant et appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 293, borné par les rues Valence, Colleton, Chestnut et Berthaud, désignés comme lots Nos 17 et 18 (dix-sept et dix-huit). Ledits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Valence sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix-sept formant le coin des rues Valence et Colleton, le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 27 juillet 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour la demanderesse.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant le No municipal 1617 rue Decatur, entre les rues Ste. Anne et Madisón (filet borné par la rue de Chartres.

Crescent City Building and Homestead Association vs Paul H. Claverie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Second District de cette ville, carré No 23 borné par les rues Decatur (ci devant Levée), Chartres, Ste. Anne et Madison, désigné par le No 191 suivant le plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 15 août 1902, annexé à un acte de vente pardevant E. M. Stafford, daté du 10 décembre 1902 pour qu'on s'y réfère; ledit terrain commence à une distance de vingt pieds, six pouces du coin des rues Madison et Decatur, et mesurant d'après ledit plan, dix-neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de façade rue Decatur, sur une première profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Ste. Anne, de quarante-deux pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Ste. Anne de trois pieds; de là, vers une seconde profondeur s'étendant vers la rue de Chartres, de cent pieds, trois pouces; de là, vingt-deux pieds à l'arrière ligne s'étendant vers la rue Madison et soixante pieds, trois pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Madison; les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le No municipal 917 rue Decatur; ensemble avec l'usage d'une allée commune audit terrain désigné par le No 100 sur le susdit plan; laquelle susdite allée mesure d'après ledit plan quatre pieds sept pouces de façade rue Decatur sur quarante-deux pieds couverts ou quarante-quatre pieds de limite. Ladite allée commune est couverte par les bâtisses du terrain No 100 à une hauteur de huit pieds huit pouces du sol; il est entendu que la moitié de ladite allée mesurant deux pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Decatur sur quarante-quatre pieds de profondeur est vendue avec ledit terrain ci-dessus décrit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
O. C. Fredricks, avocat pour la demanderesse.
4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SHERIF
Sur les lieux No 1708 rue Bienville

Du droit d'occupation, aussi d'un vaste assortiment de beaux meubles de ménage de valeur et les accessoires, etc.

AINSI

UN PIANO ET UN PHONOGRAPHE, ETC., ETC.

George A. Wagatha, Tuteur, vs. Mme A. H. Finnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 21 février 1910, 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux No 1708 rue Bienville

1er. Le droit d'occupation desdits lieux No 1708 rue Bienville à partir de la date de la vente au 1er octobre 1910.

2nd. Tout le contenu desdits lieux, se composant de meubles de ménage, ce qui y appartient, instruments de musique, etc., selon un [illegible] et un phonographe, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
W. H. Parkerson, avocat du demandeur.
17 fév—17 au 21 incl

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une jolie Propriété suburbaine de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Lee

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisses d'Orléans—No 91,441 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Derlord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee), l'avenue St-Charles et les rues St-Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 fév. 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli, maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Derlord ou Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur le côté le divisant du lot F, le lot G mesurant quarante-cinq pieds, quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, et contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot F, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, et contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot F, et quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, et contigu au lot ci-dessus, mesurant quarante-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot F, et